



FO ÉNERGIE ET MINES

60 rue Vergniaud

75013 Paris

Tel. : 01 44 16 86 20

Paris, le 15 septembre 2020

Lettre ouverte au Président de la CCAS par la délégation FO au Conseil d'Administration
Objet : Vente partielle de la CIAT et création d'une nouvelle entité de gestion IMESTIA et INVESTOUR

Monsieur le Président,

Nous venons attirer votre attention au sujet de deux délibérations qui vont être présentées et soumises au vote lors du conseil d'administration de la CCAS du 17 septembre 2020 :

- l'une portant sur la vente partielle de la Compagnie Internationale André TRIGANO (CIAT),
- l'autre sur la création d'une entité IMESTIA et INVESTOUR à 51 % chargée de gérer tout ce que l'acheteur MS vacances ne souhaite pas acquérir.

3 questions se posent :

- Combien la CIAT aura coûté réellement aux organismes sociaux de la branche des IEG ?
- Pourquoi une vente partielle de la CIAT ?
- Pourquoi conserver une partie qui n'intéresse pas l'acheteur et mettre en place une entité nouvelle où la CCAS ne sera pas majoritaire (49 %) ?

Nous dénonçons un manque de transparence entre le montant réel d'acquisition de la CIAT en 2009 (82 millions d'euros) et le montant des sommes qu'il aura fallu « mettre au pot » durant ces dix ans où la CCAS aura été l'actionnaire majoritaire.

Nous rappelons que la CGT porte seule la responsabilité de ce fiasco qui s'apparente à un scandale financier, allant de l'acquisition de la CIAT en 2009 et à sa gestion jusqu'à ce jour.

Sur le montant de la valorisation de la CIAT, il faut déduire des 47 millions d'euros du prix d'acquisition par MS voyages, les 20 millions d'euros de dettes dont nous avons eu connaissance récemment. Au final, et une fois tous les reliquats financiers indiqués (dettes et provisions), c'est 24 millions d'euros que la CCAS va encaisser sur trois ans.

La CGT s'est engagée dans des négociations concernant cette vente ainsi que sur la création de cette nouvelle entité chargée de gérer la partie invendable, dans le secret des affaires.

Nous constatons avec amertume que cette acquisition en 2009 d'une entreprise cotée en bourse afin de la faire entrer dans le giron du tourisme social, s'est inscrite dans une ambition démesurée et se termine par un échec économique cuisant qu'on ne pourra pas nous présenter comme une avancée sociale pour les agents actifs et pensionnés et leur famille.

C'est dans ce contexte que la délégation FO, mandatée par ses instances, votera contre les 2 délibérations.

Comprenez bien que nous ne pourrions pas nous satisfaire de cette vente comme un but ultime. Dans la plus grande clarté, un réel bilan humain, économique et social devra être tiré de cette aventure.

Enfin, pour paraphraser Molière, nous serions tentés Monsieur le Président, de dire comme Géronte dans Les Fourberies de Scapin « **mais qu'allait donc faire la CGT dans cette galère ?** ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos cordiales salutations.